Conseil du Centre

90e session, novembre 2026

CC 90/7/b

SEPTIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Rapport du Comité sur les activités de formation pour les employeurs

Membres présents:

Jacqueline Mugo (Présidente du groupe des employeurs pour le Conseil du Centre)
Abdulghani Al-Sayegh (membre du groupe des employeurs)
Christos Ioannou (membre du groupe des employeurs)
Sheena Mayers-Granville (membre du groupe des employeurs)
Emiko Nagasawa (membre du groupe des employeurs) Guido Ricci (membre du groupe des employeurs)

Amadou Sako (OIE, Secrétaire du groupe des employeurs)

Maria Paz Anzorreguy (Directrice, ACT/EMP Genève)
Tugschimeg Sanchir (Conseillère principale ACT/EMP Genève)

Paolo Salvai (Chef du programme ACT/EMP Turin, secrétaire du Comité sur les activités de formation pour les employeurs)

Fonctionnaires du Centre:

Christophe Perrin (Directeur)
Paola Babos (Directrice adjointe)
Andreas Klemmer (Directeur, Département de la formation)

Jeanne Schmitt (ACT/EMP Turin)
Sandro Pettineo (ACT/EMP Turin)
Jorge Cesar Ramirez Mata (ACT/EMP Turin)
Eduardo Monte Jorge Hey Martins (ACT/EMP Turin)
Rachida Zingara (ACT/EMP Turin)
Irene Panizzolo (ACT/EMP Turin)
Yulia Menshikh (ACT/EMP Turin)

Observateur

Chiara Cirelli (OIE)

Réunion du Comité sur les activités de formation pour les employeurs

1. Mme Jacqueline Mugo, Présidente du groupe des employeurs pour le Conseil du Centre, ouvre la réunion en souhaitant la bienvenue aux délégués, au Secrétaire du groupe des employeurs (OIE) et à l'équipe du Programme des activités pour les employeurs (ACT/EMP Turin). Elle félicite également Mme Maria Paz Anzorreguy pour sa récente nomination au poste de Directrice d'ACT/EMP.

2. M. Paolo Salvai, Chef du programme ACT/EMP Turin, commence sa présentation en rappelant l'histoire et le mandat du Centre, soulignant sa mission de promouvoir la justice sociale par le travail décent en offrant des formations et des services de développement des capacités connexes principalement destinés aux mandants de l'OIT. Il présente un aperçu des priorités thématiques et du portefeuille diversifié du Centre. M. Salvai explique également le modèle commercial du Centre, qui combine des contributions volontaires (1/3) avec des recettes propres du marché (2/3). Il illustre également le poids de la contribution financière de l'OIT, qui fournit des contributions volontaires et achète d'importants ensembles de services de l'OIT. Il annonce également la création d'un nouveau programme de master en EFTP pour l'économie numérique avec l'Université coréenne de technologie et d'éducation. Enfin, M. Salvai donne un aperçu complet du Programme des activités pour les employeurs et de son rôle stratégique au sein du Centre.

3. Mme Maria Paz Anzorreguy, Directrice d'ACT/EMP, se réjouit de l'opportunité de participer pour la première fois au Comité de formation des employeurs et au Conseil du Centre. Elle souligne l'importance de renforcer ACT/EMP en tant qu'équipe mondiale, par le biais de réunions mensuelles et d'échanges réguliers entre le siège, Turin et le terrain. Faisant référence aux mesures d'urgence de l'OIT, elle considère également la réduction des coûts comme une opportunité de repenser les priorités et de renforcer l'impact. Elle présente trois objectifs: positionner le Centre comme la référence en matière de développement des capacités et d'innovation pour les OEE, faire du Programme un catalyseur de l'innovation et intégrer davantage ACT/EMP Turin dans le modèle de prestation mondial d'ACT/EMP. Elle souligne que le travail du Centre devait être pris en compte dans le cadre du processus de réforme de l'OIT.

4. Le Comité exprime un intérêt particulier à comprendre comment les activités du Programme sont conçues et mises en œuvre dans les différentes régions. Les membres constatent la forte participation de l'Amérique latine et des Caraïbes (34 pour cent de tout les participants), reflétant l'engagement proactif des OEE dans cette région à travers leurs organisations sectorielles. En revanche, la participation des États arabes est restée limitée, autour de 4 pour cent, même si elle augmente. De plus, les membres font part de leur intérêt pour la manière dont les organisations d'employeurs intègrent l'intelligence artificielle dans leurs opérations et services, soulignant la nécessité de renforcer leur capacité dans ce domaine en évolution rapide.

5. M. Salvai et son équipe présentent le rapport des activités de 2025 et donnent un aperçu du portefeuille 2025-26, qui couvre les aspects suivants:

 - principales réalisations de 2025 (et résultats intermédiaires pour 2026), chiffres clés des activités de formation et des participants, et portée et impact dans les différentes régions;
 - services offerts;
 - résultats de prestation et d'évaluation;

- ressources financières et objectifs;
- principales initiatives de formation, y compris de nouveaux cours tels que les clauses relatives au travail dans les accords commerciaux;
- services de conseil d'ACT/EMP Turin, y compris des outils numériques, des conseils en gestion et une FdF pour renforcer l'offre de formation de OEE;
- grands événements organisés en collaboration avec d'autres programmes de formation;
- perspectives d'avenir.

6. M. Salvai indique qu'en 2025, le Programme avait attiré 1 862 participants de 151 pays, avec des résultats d'évaluation (4,64 sur 5) supérieurs à 2024 et à la moyenne du Centre. Il propose de renforcer les activités au Moyen-Orient et en Asie grâce à la sensibilisation des organisations sectorielles et souligne l'importance pour les services d'ACT/EMP d'unir leurs forces plutôt que de travailler de manière isolée.

7. L'équipe d'ACT/EMP Turin présente également d'autres initiatives spécifiques, telles que la master class vidéo pour les membres du conseil d'administration des OEE, MALKIA She Leads Digital pour les femmes cadres, le cours de formation des formateurs eDesign, le chatbot IA développé pour les OEE, l'Académie mondiale des partenaires sociaux 2026 «Shaping AI at Work» et les événements Business Not As Usual, les nouveaux développements de GRC. L'équipe invite les membres à donner leur avis sur la manière de prolonger la master class à l'avenir, et les membres la trouvent très utile et intéressante. ReguLens, un prototype de l'année dernière, est devenu ReguLens 2.0, qui sera lancé en décembre 2026, avec plus de 15 nouvelles fonctionnalités et des versions spécifiques à chaque pays basées sur les commentaires de plus de 200 organisations dans 95 pays.

8. Ces initiatives illustrent la capacité du Programme à fournir une valeur pratique et à développer des solutions innovantes qui renforcent les capacités des organisations d'employeurs.

9. Le Comité reconnaît la solide performance du Programme, soulignant la diversité de ses activités, le caractère innovant de ses initiatives et l'impact visible dans différentes régions.

10. Le Comité approuve le rapport à l'unanimité et félicite chaleureusement M. Salvai et son équipe pour leur effort collectif et leurs performances.

Rencontre avec la haute Direction du Centre

Mme Mugo exprime sa gratitude à M. Christophe Perrin, Directeur, à Mme Paola Babos, Directrice adjointe, et à M. Andreas Klemmer, Directeur du Département de la formation pour leur soutien au Programme ACT/EMP Turin.

11. Mme Mugo et les membres du groupe des employeurs soulignent les points suivants:

- La performance solide et le professionnalisme de l'équipe d'ACT/EMP Turin, dont les résultats de 2025, obtenus avec l'aide de la Direction, ont démontré à la fois l'efficacité et un impact tangible dans toutes les régions.

- L'innovation et l'approche tournée vers l'avenir du Programme, notamment à travers des initiatives telles que *ReguLens* 2.0, la master class pour les membres du Conseil et MALKIA She Leads Digital.
- Le rôle crucial du Centre dans la «famille de l'OIT». Le financement prioritaire devrait continuer à maintenir et à renforcer le Fonds de financement des bourses qui permet la participation des partenaires sociaux aux activités du Centre, en rappelant que les mandants de l'OIT représentaient 10 pour cent des bénéficiaires du Centre en 2025.
- L'importance de préserver l'identité du campus en tant que campus pour le monde du travail.
- Nous remercions le gouvernement italien pour son soutien.

12. En réponse, M. Perrin:

- exprime sa profonde gratitude à l'équipe d'ACT/EMP Turin pour cette année intense d'activités dans des circonstances difficiles.
- souligne l'importance de renforcer la collaboration entre les programmes techniques et avec ACTRAV, comme l'ont montré l'Académie mondiale des partenaires sociaux, qui a réuni des travailleurs pour la deuxième fois, et des sessions spéciales lors des retraites des cadres supérieurs.
- reconnaît la situation difficile que connaît actuellement l'OIT et souligne l'importance pour le Centre de rester vigilant et adaptable aux réalités changeantes.
- rappelle la relation organique du Centre avec l'OIT, 90 pour cent de ses activités étant liées à un résultat de l'OIT et 60 pour cent étant développées ou co-créées avec l'OIT.
- signale que la diminution des ressources a été compensée par la diversification du portefeuille et la flexibilité opérationnelle, qui avaient attiré d'autres partenaires, et que le Centre a adopté un cadre de croissance nominale nulle et des mesures de protection, une réunion extraordinaire du Conseil devant être convoquée en cas de détérioration de la situation.

13. À son tour, M. Klemmer:

- félicite le Programme pour ses résultats solides et la qualité de son travail.
- salue les outils de conseil numérique de l'équipe et ses efforts pour pérenniser le Programme, grâce à la diversification du financement et des outils adaptés aux progrès numériques et à la demande d'un apprentissage hyperpersonnalisé.

14. Enfin, Mme Babos:

- se réjouit de l'invitation à continuer d'améliorer les processus opérationnels et l'efficacité du Centre, et remercie M. Salvai et son équipe pour leur engagement dans la transformation numérique dans le cadre d'un budget à croissance nominale nulle.
- explique que le Centre s'efforce de renforcer son rôle de gestionnaire du campus, en tant qu'actif stratégique, tout en minimisant les responsabilités, notamment grâce à des services partagés.
- Le Centre travaille activement à la poursuite du processus d'évaluation des piliers de l'UE.

15. En guise de conclusion, le Comité insiste sur les points suivants:

- son appréciation pour la clarté de la présentation, qui a couvert tous les sujets abordés, et pour les mesures rapides et concrètes prises à la suite des discussions du Comité.
- le rôle unique du Centre dans le renforcement des OEE à l'échelle mondiale et la nécessité de renforcer les activités de base dans le cadre du mandat de l'OIT.
- la nécessité de veiller à ce que la diversification des ressources trouve un équilibre entre la préservation de la centralité du mandat de l'OIT et la viabilité financière
- exprime sa gratitude à l'équipe d'ACT/EMP Turin et à la Direction du Centre pour leur collaboration continue et leur engagement à faire avancer le mandat du Centre.

16. Mme Anzorreguy félicite la direction pour son travail et ses résultats malgré des conditions difficiles. Elle souligne qu'ACT/EMP continue de renforcer son esprit d'équipe en tant qu'ACT/EMP mondial, réunissant le siège, le Programme à Turin et ses collègues sur le terrain, afin qu'il soit considéré et fonctionne comme un seul service global. Elle félicite l'équipe d'ACT/EMP Turin pour son expertise dans différents domaines de travail et note que ses collègues de terrain se sentent soutenus par son innovation.

17. Mme Mugo conclut la réunion en soulignant le rôle crucial du Centre pour les mandants de l'OIT, en tant que lieu où l'OIT prend vie. Elle se félicite de l'idée de faire du Centre un atout stratégique au profit des mandants, a souligné l'importance de renforcer le rôle et l'impact de l'OIT et a exprimé le souhait que le Centre continue de se développer.